



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**U** **Université  
de Toulouse**

Direction des Affaires Juridiques  
et Institutionnelles

Pôle Affaires Juridiques

Affaire suivie par  
Coralie CASTELLE  
Chargée d'affaires juridiques

Décision n°2025\_OR\_228

**Banalisation des journées « Festival des  
campus en transitions : futurs proches »**

## LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;  
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2025/04/CA-036 en date du 7 avril 2025 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'Université de Toulouse.

## DÉCIDE

### Article 1<sup>er</sup>

Les journées des 9 et 10 octobre 2025 sont banalisées à l'intention :  
- des bénévoles participants à l'organisation du « Festival des campus en transitions : futurs proches » ;  
- des personnels participants aux activités du « Festival des campus en transitions : futurs proches ».

### Article 2

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de la direction générale des services et sur le site internet de l'université.

### Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 30 septembre 2025

La présidente de l'Université de Toulouse,



Odile RAUZY